

Urgences

Sapeurs-pompiers : 18.
Police secours : 17.
Samu social : 115.
Secours en mer : 1616.
Pour personnes sourdes ou malentendantes : 114 (par SMS).

LITTORAL Beaulieu, Èze, St-Jean-Cap-Ferrat, Villefranche

Médecin de garde :
Médecins d'urgence,
04.93.52.42.42.

Pharmacie : pharmacie Internationale (38, bd Marinoni à Beaulieu-sur-Mer). 04.93.01.01.39.

PAILLON

Médecin de garde : 15.
Pharmacie de garde : 32.37.

MONTAGNE

Médecin de garde : 15
Pharmacie de garde : 32.37.

Contes : les souvenirs de Lafarge au musée

Le site avait été créé en 1867 pour exploiter la chaux dans le bassin contoïis avant l'arrivée de Lafarge en 1906, dans le but d'y développer l'exploitation de ciment. L'usine de Contes-les-Pins, appellation inventée par les pontes de l'époque, était un pas de plus de l'expansion du nouveau géant de la construction depuis ce marché historique décroché quelques années plus tôt pour l'édification du canal de Suez.

Plus de 150 ans plus tard, Lafarge a stoppé son activité à Contes en 2021. Décision sans appel de la direction Lafarge-Holcim, désormais sous pavillon franco-suisse. Fini le four, la carrière, le broyeur et la centaine d'ouvriers.



L'usine d'exploitation de ciment, aujourd'hui à l'arrêt.

(Photo O. F.)

Dans un souci de devoir de mémoire, le musée des Arts et traditions populaires George-Delserre-Tabaraud a voulu garder intact le souvenir de ce pan de l'histoire de Contes. En partenariat avec la mairie et quelques élus, ex-travailleurs de Lafarge,

Michel Caruso et Gilbert Camous, les bénévoles du musée ont récupéré de nombreuses pièces emblématiques de la cimenterie. Baromètres, plaques syndicales, livrets, chariots, thermomètres, outils d'usine et bien d'autres ont déménagé vers les archives de l'association Les Amis du musée, présidée par Jean-Michel Lemaire. Nettoyés, inventoriés dans une base de données dématérialisée ces objets rejoignent dans le fonds muséal des photographies des installations prises avant leur destruction. Une exposition est à l'étude pour rendre un dernier hommage à ce lieu-dit emblématique des Paillons.

O. F.

Sécheresse à Peille : rappel des règles

En raison de conditions de sécheresse extrêmes, la commune de Peille est classée au stade de crise. Il est interdit d'arroser de jour et de nuit.

Il est également appelé à la plus grande vigilance, d'adopter des gestes appropriés et des comportements responsables permettant d'économiser l'eau : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie, etc. Les services de l'État procèdent à des contrôles qui peuvent donner lieu à des rapports de manquement administratifs et des procès-verbaux. Tout contrevenant aux mesures de restriction ou d'interdiction s'expose à une contravention de cinquième classe (1 500 euros d'amende).